Pithiviers, 20 décembre 1892

Cher Monsieur,

J'ai pris connaissance attentivement de toutes les pièces que vous m'avez envoyées et je tiens à vous donner sans retard mon opinion personnelle.

J'estime que vous avez été beaucoup trop condescendant avec le Conseil municipal de Linselles. Il y avait dans votre affaire une question de principe *que vous avez laissé trancher contre vous, ce qui* peut établir un précédent fâcheux. Une Caisse d'épargne n'est pas un établissement privé absolument indépendant et ne peut pas contracter avec des tiers comme un simple particulier. Elle est soumise aux lois et règlements sur la matière et dès lors, elle ne saurait, par une sorte de marché passé avec une municipalité, changer le mode de nomination, soit des administrateurs, soit du sous-caissier, qui est régi par ses statuts ou par les circulaires ministériel es.

Presque partout il est dit que les administrateurs d'une succursale, sont nommés par le Conseil d'administration de la Caisse sur la présentation du Conseil municipal; mais il ét it bien entendu que la Caisse d'épargne, suivant la circulaire de 1861, ne doit pas aliéner son droit de nomination; c'est-à-dire qu'elle peut toujours ne pas enir compte des propositions du Conseil municipal et nommer des administrateurs qui ne figurent sur aucune liste de présentation, sans quoi la nomination app rtiendrait réell ment au Conseil municipal qui resterait ainsi le maître de la situation.

C'est inadmissible; le cas s'est présenté ici plusieurs fois, nous avons rayé certains candidats présentés par les conseils municipaux et nous leur avons substitué des personnes non présentées *mais que nous considérions* comme de meilleurs choix.

Il en est de même pour un sous-caissier. Il est dit que sa nomination appartient au Conseil d'administration de la Caisse sur la présentation du Conseil de la succursale; mais le Conseil d'administration de la Caisse a toujours le droit de laisser de ce côté les propositions qui lui sont faites et d'imposer son choix à elle. Sans cela il serait trop facile au Conseil de la succursale de forcer la main au Conseil d'administration de la Caisse et de rester le maître souverain.

Vous pouviez fort bien maintenir votre nomination: si le Conseil de la succursale avait demissionné, vous auriez demandé au Conseil municipal de vous indiquer une liste de candidats pour le remplacer; et soit qu'il vous ait été repondu ou non par le Conseil municipal vous pouviez nommer un nouveau Conseil, en ne tenant compte des propositions faites que si elles vous semblaient raisonnables.

Veuillez bien me dire si je dois faire faire une consultation *en règle ou vous retourner vos copies*.

Votre tout dévoué,

LAURENT.

La réponse est très claire: M. Laurent, loin de reprocher au Conseil de Direction de Tourcoing d'outrepasser ses droits, considère, au contraire qu'il a été très condescendant.

M. le Maire de Linselles niera-t-il la compétence de M. Laurent.

Je lui ferai remarquer que, tout dernièrement encore, dans un entretien que j'eus avec lui, il acceptait l'arbitrage du rédacteur en chef du *Journal des Caisses d'Epargne* c'est-à dire M. Laurent.

Je crois inutile de m'étendre davantage, je me serais même abstenu de répondre au *Bien Public* comme vice-président de la Caisse d'épargne, mais je ne dois pas oublier que je suis le représentant des Linsellois au Conseil Général. La déférence que je leur dois m'oblige à les tenir au courant d'un conflit qui n'a pas été recherché par moi.

Je tenais à dire à mes amis de Linselles qu'il n'y a rien de changé dans ma ligne de conduite, mais malheureusement, à mon désir sincère de conciliation, on m'a répondu par une déclaration de guerre.

Je le regrette, mais j'avais le devoir de le constater publiquement afin de laisser à chacun sa responsabilité.

François MASUREL JONGLEZ,

Conseiller général,

Vice-Président de la Caisse d'Epargne.

Halluin. — *Contraventions de cabarets.* — La police a verbalisé contre les sieurs Louis Delporte, Emile Deschamps, Edouard Lingree, J les F con cabaretiers, à Halluin pour fermeture tardive de leurs établissements.

Rixe. — Hier soir, *vers huit heures et demie*, Edouard Prunez, 53 ans, et Jean Dumortier, 58 ans, tisserands à Halluin, place Saint-Martin, qui avaient passablement fêté la dive bouteille, se sont pris de que elle on ne sait pourquoi et finalement sont venus aux mains; les coups ont plu dru pendant quelques instants et ce n'est qu'en leur voyant à l'un et à l'autre le visage en sang, que des voisins sont intervenus.

La police a dressé procès-verbal contre Prunez et Dumortier, pour coups et blessures réciproques, car malgré plusieurs témoins entendus, il a été impossible de savoir de quel côté sont le premiers torts.

LE NORD

LE CRIME DE LOOS

Nouveaux témoins

Enfin, les personnes tant recherchées par la justice et dont la déposition devait avoir une si grande importance et établir l'innocence ou la culpabilité de Colinet, se sont fait connaître à M. le maréchal des logis de gendarmerie d'Haubourdin. Ce sont M. Bruno Deron et sa femme, tous deux habitant Loos.

M. Cottignies, après leur avoir fait subir un premier interrogatoire hier matin, en a informé le juge d'instruction chargé de l'affaire.

Ces personnes, qui venaient de Loos, ont déclaré au maréchal-des-logis de gendarmerie, avoir bien passé au-delà de la barrière, dimanche, mais ne peuvent préciser l'heure exacte de leur passage. De plus, M. et Mme Deron n'ont pas vu Colinet et ont seulement remarqué dans les champs de choux, un homme qui leur a paru âgé de 45 ans environ

Ils seront sans doute interrogés aujourd'hui par M. Dassonville.

Quant à Colinet, tous les jours il comparait devant le juge d'instruction. L'assassin semble s'habituer à son nouveau genre de vie. Il répond aux questions qu'on lui pose, avec plus d'applomb, presque même avec arrogance et nie toujours énergiquement être l'auteur du crime.

La première déposition des époux Deron, augmente pourtant encore les charges qui pèsent contre lui.

LA MORT MYSTÉRIEUSE

de Marquette

Un interrogatoire à Bruxelles

En vertu d'une commission rogatoire du parquet de Lille, celui de Bruxelles a interrogé M. G. Depermentier, amant d'Hélène Lhomme, un épicier, locataire principal de la maison, rue Marché-au-Charbon, 44, et Mme Joséphine Heyndrickx.

L'épicier s'est contenté de constater que l'amant et sa maîtresse s'entendaient à merveille et que c'est bien parce que la folie d'Hélène s'emparait de jour en jour, qu'il a été jugé nécessaire de la renvoyer à sa famille.

Mme Joséphine Heyndrickx, femme Van Drogenbrouck, ne s'est pas rappelé avoir eu Hélène Lhomme pour cliente.

M. Depermentier a déclaré avoir donné à sa maîtresse au moment du départ, en plus des 4 pièces de cinq francs retrouvées, une bourse *contenant 10 francs, et le bulletin de bagage* de la voyageuse.

Hélène a jeté négligemment cette bourse dans un carton à chapeaux qu'elle avait déposé près d'elle, sur la banquette.

Ce carton, qui contenait deux chapeaux, n'a pas été retrouvé. Où est-il?

D'après la déposition de M. Depermentier, Hélène Lhomme n'avait pas, au moment où elle a été rencontrée errante à Marquette le même chapeau qu'à son départ de Bruxelles.

Celui de Marquette était orné de fleurs rouges tandis que celui de Bruxelles était tout noir.

Dans le carton s'en trouvait un autre garni de dentelles noires. Ces détails doivent avoir leur importance pour la justice.

Les recherches dans la région

L'enquête chez nous a pour but, en ce moment de rechercher quel a été l'emploi du temps d'Hélène Lhomme pendant la journée de lundi. Ce point est à peu près établi par la gendarmerie qui a recueilli à Wambrechies de *précieux renseignements. C'est d'abord* M. Louis Gaule, adjoint au maire, qui a rencontré vers trois heures de l'après-midi, sur la route de Lille à Ypres, une femme d'une quarantaine d'années se dirigeant vers le hameau du *Calvaire*.

Mme Leseaux Justine, rentière au hameau dudit lieu, a également déclaré qu'à la même heure elle avait vu une femme dont le signalement se rapporte exactement à celui d'Hélène Lhomme portant « un carton blanc à chapeau » et ayant l'air quelque peu égarée.

A 7 h. 1/2 du soir, Mlle Duponchelle Léonie, 20 ans, journalière, a remarqué sur le chemin *de la Paraude une ombre, sans pouvoir* distinguer si c'était un homme ou une femme.

Mlle Duponchelle a été tellement effrayée de cette apparition qu'elle est rentrée chez elle.

Mme Choquel Maria, 23 ans, *cabaretière* à St-André, se rendant au hameau de la « *Souris* » a vu vers 10 heures du soir une femme se dirigeant vers Lille et se cachant la figure avec la main.

Change et Fonds publics

J. BULTÉ

35, rue Neuve, à ROUBAIX

Achète et vend à forfait au comptant tous titres cotés.

Paie un mois avant leur échéance les coupons dont le cours est officiellement connu.

Renseigne gratuitement sur toutes les valeurs ainsi que sur *les tirages français et étrangers*.

ORDRES DE BOURSE

Dangers de l'Eclairage au pétrole

A Figeac, un certain nombre de personnes étaient réunies dans une maison de la rue Gambetta. La fumée qui se dégageait de cinq lampes à pétrole a provoqué chez ses personnes un commencement d'asphyxie. Une jeune fille est tombée évanouie. Grâce à la présence d'esprit d'un jeune homme qui s'est aperçu assez tôt de l'état de ses compagnons, *et qui a couru ouvrir la porte, on a pu éviter* les plus grands malheurs.

TRIBUNAUX

Tribunal civil de Lille

Expropriations à Roubaix

I. Création d'une place au boulevard de Douai. — Le jury d'expropriation s'est réuni lundi, à midi, dans la salle de la première chambre du tribunal civil, au Palais de Justice, à Lille, pour statuer sur l'indemnité à accorder à Mme veuve Fidèle Duhamel, pour l'expropriation d'une partie de sa propriété, en vue de la création d'une place ou carrefour, à l'entrée du boulevard de Douai, et à l'intersection de la rue de Barbieux.

Les opérations sont dirigées par M. Labbe, juge assisté de M. Legrand, greffier.

Le chef du jury est M. Masure-d'Herbier.

Les jurés, après avoir rempli les formalités ordinaires, se sont transportés, à Roubaix à une heure et demie, pour se rendre compte de l'état des lieux: revenus à quatre heures, ils siégeaient pour entendre les observations des intéressés.

Me Basquin, avocat habituel de la ville de Roubaix, explique qu'il y a deux parties expropriées; pour la première, il n'offre qu'un franc, en invoquant la plus-value qui résultera pour la propriété de la création d'une place, à proximité.

Pour la seconde partie, il offre quatre mille francs y compris la valeur de la portion de la grille qui va être enlevée:

Me Parmentier, au nom de Mme veuve Duhamel demande pour la première portion 15992 fr.; pour la seconde 15263 fr. 70; il fait remarquer, eu égard à l'importance de ce quartier, qu'il faut évaluer le prix du mètre au moins à trente francs.

Il est exproprié une totalité de huit cents mètres environ.

M. Herchuez, locataire de Mme Duhamel demande par l'organe de Me Merlian, 225 fr., la ville offre 30 francs.

Le jury, après avoir délibéré, rend les décisions suivantes: il alloue à Mme veuve Fidèle Duhamel, pour la première portion de sa propriété 8579 francs, pour la seconde 9778 francs.

Quant au locataire, M. Herchuez, il lui est accordé 60 francs.

Tribunal commercial maritime

de Dunkerque

Dans sa séance du 26 courant, le tribunal maritime commercial a condamné Paul Le Louët, matelot inscrit au Conquet, à 1 mois de prison et deux ans de service à l'Etat, comme prévenu d'avoir déserté du vapeur « Bordeaux » du Havre, le 14 décembre 1890, à la Nouvelle-Orléans.

PAIEMENT DE COUPONS

Le Crédit Lyonnais, Agences de Roubaix-Tourcoing paie dès à présent et *sans frais* tous les coupons à l'échéance du 1er janvier 1893 dont le montant est officiellement annoncé.

PRÊTS SUR TITRES

Le Crédit Lyonnais consent des avances sur rentes, actions et obligations françaises et étrangères. Les prêts sont faits, même pour une très courte durée; ils peuvent être *renouvelés*. 27.29.31d.2j—5360

PETITE CORRESPONDANCE

H. L., orphelin. — Vous ne pouvez réclamer la *dispense comme fils aîné d'une femme veuve*, puisque votre mère n'existe plus. Toutefois si vous avez des frères ou sœurs plus jeunes que vous et issus du même lit, vous avez droit à la dispense comme fils aîné d'orphelins.

B. H., à Loos. — La loterie pourrait donner lieu à poursuites, la loi ne permettant pas de l'autoriser.

J. M. C. — Adressez-vous pour tous renseignements, au bureau des écoles à la mairie.

G. C. à Trith. — Votre frère ne vous procurera *aucune dispense. Si vous êtes bon vous serez pris* pour 3 ans.

F. F. Lille. — Même réponse que ci-dessus.

LE FACTEUR.

CONVOCATIONS

Ligue Républicaine de Roubaix. — Les membres de la ligue sont instamment priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu jeudi soir 29 courant, à neuf heures au local ordinaire, Auberge du Pays.

Etat civil de Roubaix

Du 27 décembre

Naissances. — Eleuthère Coussement, rue Ste-Eleuthère, 29. — Noël Lecomte rue Mouveaux, 71 — Gustave Ruart, rue Maubeuge — César Brassart, rue D..., 41 — Fernand Wyseur, rue de Lannoy — Claire ..., rue de Mons — Madeleine ..., rue du Coq-Français, 197 — Henri ..., rue Saint-Joseph, 63 — Cordule H ..., rue Fosse-aux-Chênes — Marcel Lequenne, rue de l'Ommelet — Claire Lombaerde, rue d'Oran, 2 — Raymonde Vancoppenolle, rue de Lille.

Décès. — Achille Rinoo, 24 jours, rue des Anges, 101 — Désiré Raey, 58 ans, rue des Arts, 9 — Léon Duquesne, 2 ans 1/2, rue Voltaire, 35 — Charles Engels, 65 ans, rue Bernard — Amélie Lutun, 51 ans, rue Basse-Masure — Achille Uytterhaegen, 18 jours, rue Vallon, 32 — Hidulphe Tourel, 54 ans, rue Beaurewaert, 18 — Marie Rybrœck, 6 mois rue Decrême, 17 — Fernand Beigne, 23 mois, rue de Croix, 28 — Edmond Poissonnier, 78 ans, Hospice civil — Sophie Leclercq, 79 ans, id. — Germaine Derick, 20 ans, dans le canal — Angélique Roulel, 57 ans, rue Coq-Français, 129.

Mariages. — Entre: Mulaton, teinturier, 22 ans, Hem et Emma Meillas-oux, sans profession, 20 ans, *Roubaix* — *Frédéric Hernon, teinturier*, 25 ans, Roubaix et Marie Egels, 25 ans, éplucheuse, Roubaix.

Etat civil de Tourcoing

Du 27 décembre

Naissances. — Marguerite Lefebvre, rue du Petit-Village — Gabrielle Delahaye, rue Croix-Blanche — Adrien Desmyttere, rue Verte.

Décès. — Marie Delberghe, 41 ans, ménagère, rue Amidonnerie. — Jean-Baptiste Duremont, 39 ans, tisserand, rue du Jambon — Mathilde Coussement, 4 mois, rue du Pont de-Neuville — Carlos Honnoré, 11 mois, rue du Tilleul.

Etat-civil de Croix

Du 19 au 25 décembre

Naissances. — Alphonse Bourgois, rue de la Pannerie — Léon Manciaux, rue Charles Quint — Celina Desprez, rue de Belfort — Nestor Debacker, rue de la Duquenière — Georges Raviart, rue Hoche — Cordule Fotier, rue Amiral Courbet.

Décès. — Saingier, présenté sans vie, rue *Charles-Quint* — Tiberghien, *présenté sans vie*, rue de la Fontaine — Auguste Lecat, 67 ans 11 mois, propriétaire, rue du contour du Crochet — Ludivine Cauchetaux, 6 mois, rue Amiral Courbet — Charles Potié, 84 ans 8 mois, rue de la Mackellerie — Stéphanie Gillis, 10 mois, rue des Ogiers.

Publications de Mariages. — Entre: Charles Playout, 51 ans, menuisier et Angèle Brouillard, 27 ans, épicière — Paul Bodelot, 25 ans, employé aux tramways et *Marie Dubart*, 25 ans, *sans profession* — Henri Vandeputte, 25 ans, dessinateur et Antoinette Segard, 25 ans, sans profession.

Etat-civil de Neuville-en-Ferrain

Du 16 au 24 décembre

Naissances. — Arthur Soete, Risquons-Tout — Henri Blanflomme, Ptace — Charles Vanhoutte, Triez — Hélène Dendievel, Les Forts — Albert Prévost, Bas-Quartier.

Décès. — Adèle Leroy, 45 ans, mariée, cultivatrice, Berquier — Jeanne Lefebvre, 11 mois, Bas-Quartier — Fidéline Liétaer, 61 ans, veuve, ménagère, Calvaire.

Etat-civil de Linselles

Du 18 au 25 décembre

Naissances. — Léon Decaestecke, la Brasserie — Cécile Grave, rue de Bousbecque — Alphonsine Grave rue de Bousbecque.

Décès. — Alice Marescaux, 3 ans, Longuecourt — Marie Ducoulombier, 19 ans, La Bassée — Arthur Grave, 14 mois, id

Mariages. — Néant.

Etat-civil de Mouveaux

du 16 au 23 décembre

Naissances. — Néant.

Décès. — Stéphanie Becq, 84 ans 3 mois, Vert-Pré — Catherine Veugle, 63 ans 10 mois, les Duriez — Louis Desseaux, 61 ans 11 mois, le Paradis — Henri Bernard, 22 mois 21 jours, La Chapelle.

Mariages. — Néant.

BOURSE DE LILLE

Du 27 décembre

EMPRUNTS (Villes et Départements)

Département du Nord, 107.75. — Lille 1884, 422. — Lille 1887, 407.50.

FORGES ET HAUTS-FOURNEAUX

Denain et Anzin (a. 500 t. p.) n. 462.50.

ACTIONS

Courrières le 10e, 4460.

Pour les cours non cotés, consulter le tableau paraissant tous les lundis.

BOURSE DE BRUXELLES

Em. 3 1/2. s. I.	102 50	Brux. lib. 1886.		103 75
— sér. II.	102 50	Non libéré 1886.		— —
— sér. III.	102 45	Ostende à pr....		— —
— 3.	100 25	—	1877 4.	115 —
— 2 1/2.	91 75	—	1885 3.	— —
Annuités 4 1/2.	— —	Tournai 1874....		— —
— 4.	112 75	—1886 3 1/2.		— —
— 3.	99 50	Gand.	1868.	112 75
Cr. com. 4 1/2.	116 —	—	1880.	104 25
— 4.	115 —	—	1883.	104 —
— 3.	— —	Liége.	1858.	— —
— 3 pc 1861.	120 —	—	18...	— —
— 3 pc 1868.	— —	—	1868.	105 —
Anvers 1887 lib.	105 75	—	1874.	103 62
Anv libéré 1887.	— —	—	1879.	103 —

BULLETIN FINANCIER

Paris, 27 décembre.

Le marché est toujours profondément troublé et les affaires n'étant ni assez nombreuses ni assez suivies pour soutenir les cours, la clôture se fait en nouvelle réaction.

On cote le 3 0/0 97.17.

Le 4 1/2 104.95.

La Rente Italienne subit indirectement les conséquences de la faiblesse générale et s'inscrit à 92.75.

L'Extérieure Espagnole fait 63 1/4.

L'action de la Banque de France est ramenée à 3.810.

Le Crédit Foncier conserve le cours de 1.000 fr. qui, étant donné le dividende de l'action, en fait un placement de plus de 5 0/0.

La Banque de Paris est à 651, avec un acompte de 20 fr. à distribuer en janvier.

La Société Générale se maintient comme hier à 470.

Le Crédit Lyonnais garde une fermeté relative à 757.

Les obligations Beyrouth-Damas-Hauran sont bien tenues à 313.75.

L'obligation 5 0/0 de la Compagnie Nationale d'Electricité consolide ses progrès à 238.

Les obligations du chemin de fer de Rock-Island Péoria-St-Louis, se traitent en nouvelle avance à 499. On aura certainement dépassé le cours rond de 5 0, avant le détachement du coupon semestriel de 12.50, qui aura lieu le 1er janvier.

Les Chemins Economiques sont à 430.

Ch. HEYMAN et Cie

10, rue du Quatre-Septembre. — Paris.

LE COMPTOIR DE CHANGE

A. Pajot et Ch. Lefebvre

LILLE — Rue Nationale, 59 bis | ROUBAIX — 6, rue de la Gare.

PAIE tous les coupons français et étrangers dont le taux est officiellement connu

15 jours avant leur échéance

ACHÈTE ET VEND A FORFAIT

tous titres négociables

TITRES CONTRE ESPÈCES

ORDRES DE BOURSE

à Paris, Lille, Bruxelles, etc., avec conditions particulières.

UN PRÊTRE a trouvé le secret de soulager instantanément et de guérir radicalement les **Cors, Durillons, Œils-de-Perdrix, Dartres, Eczémas** avec le **BAUME ANTONIO.** — Prix: **1 fr. 50** le flacon.

Dépôt général à Lille, Pharm. **Bruneau** 71, rue Nationale. 42.

CARTES DE VISITES

Sur Bristol.......... 1 f. 45

Sur Ivoire supérieur.......... 2 f. » »

Voir spécimens à la 4e page

PLUS DE CHAUVES! NI de CHEVEUX GRIS

Arrêt immédiat des chutes par la POMMADE QUININE LECHAUX

Pommade hygiénique, régénératrice qui supprime les teintures, empêche de blanchir augmente la vigueur et l'éclat des plus belles chevelures.

Milliers de Certificats et Attestations.— Prospectus explicatif gratis.

Le pot franco par la poste, 4 fr.: 6 pots franco, 21 fr.

Marie LECHAUX, Phien-Chie, rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX

Dépôt à Lille: Pharmacie du Docteur Ozil, rue Esquermoise, 60; Fanyau; Donte et Cie; Coasne; Pharmacie centrale Gobert et Cie; Deroubaix, rue Puébla. — A Tourcoing: MM. Bruneau; Vanneufville. — A Valenciennes: M. Sabin Boulet. — A Fresnes, A. Berriez. — A Maubeuge, M. Huart, pharmacien, rue de Mons. — A Boulogne-sur-Mer: M. Dutertre, pharmacien — De Bil, Th. rue de la Cour, à Hondschoote (Nord). — Toutes pharmacies.

GUERISON RADICALE des Maladies Secrètes PEAU ET DES MALADIES DE LA

DARTRES, ECZÉMAS, ULCÈRES VARIQUEUX

Traitement rationnel par

M. VANDENDRIESSCHE

MÉDECIN-PHARMACIEN

LILLE, 6, rue Puébla, LILLE

Pommade Antiherpétique

pour dartres, eczémas, démangeaisons

2 fr. 25 le pot; 2 fr. 50 par mandat-poste

Consultations GRATUITES

t. les jours, de 9 à 5 h. et par correspondance

POSITION sûre d'avenir et indépendante est offerte à personne disposant d'un petit capital. Tout repos. — GROSZ et Cie, faubourg Poissonnière, 102, Paris. 5370

PAPETERIES

Bureau du Journal

Rue Verte, 56, TOURCOING

Très beau Papier anglais

La boîte 25 feuilles 25 enveloppes...... 0.50

— 50 feuilles 50 enveloppes...... 0.90

Enveloppes bulles à 0.50 le cent.

Enveloppes de couleur à 0.55 le cent,

Enveloppes vergées à 0.50 le cent.

ASTHME GUERISON CERTAINE par Poudre et Cigarettes ESCOUFLAIRE *Sur demande*, M. BRUNEAU, Pharmacien de 1re Classe à *Lille*, envoie gratis et franco boîte d'essai et certificats de guérisons.

BULLETIN LAINIER

MARCHÉ A TERME

de Roubaix-Tourcoing

Du 27 décembre

Cote officielle de 4 heures ...

Peignés de la Plata et de l'Uruguay

	TYPE 1 qual. à fabr.		TYPE 2 qual. cour.		TYPE 3 F	
Livraison	Cote préc.	Cote jour	Cote préc.	Cote jour	Cote préc.	Cote jour
Janvier	4 525	..	..	..	..	..
Fév.	4 575	..	..	..	..	..
Mars	4 60	..	..	..	..	..
Mars nouv	4 55	..	..	..	..	..
Avril	4 60	4 60	..	..	..	..
Mai	4 625	4 625	..	..	..	..
Juin	4 625	4 65	..	..	..	..
Juillet	4 65	..	..	..	..	..
Août	4 70	..	..	..	..	..
Septembre	..	..	..	..	..	..
Octobre	..	..	..	..	..	..
Novembre	..	..	..	..	..	..
Décembre	4 60	..	..	..	..	..

Peignés d'Australie

Type A.B

Janvier	4 85 —. ..	Juillet	.. —. ..
Février	4 875 —. ..	Août	.. —. ..
Mars	4 95 —. ..	Septembr.	.. —. ..
Avril	.. —. ..	Octobre	.. —. ..
Mai	.. —. ..	Novembr.	.. —. ..
Juin	.. —. ..	Décembr.	4 90 —. ..

DÉTAIL DES VENTES

CAISSE DE ROUBAIX-TOURCOING

Contrat 1

Avril	5.000 »	à 4.60
Mai	5.000 »	à 4.625
Juin	5.000 »	à 4.65

Total: 15,000 kilos.

Tendance calme.

Anvers, 27 décembre.

Peignées françaises de la Plata

En disponible, il a été traité 00 balles de la Plata en suin et 00 balles Australie.

Contrat A

Juin, 0.00 0/0; juillet, 0.00 0/0

Peignées allemandes de la Plata

Contrat B

Février, 4 50 0/0 mars, 4.52 1/2; avril 4.55 0/0; mai 4 57 1/2, juin, 4.62 1/2 juillet 4.65 0/0, août 4.70 0/0, septembre 4.67 1/2, octobre, 4.67 0/0; novembre 4.70 0/0 décembre, 4 50 0/0; janvier 4.48 0/0.

Tendance calme.

Vente: 65,000.

BOURSES

COMMERCIALES ET AGRICOLES

Huiles, Graines et Tourteaux

LILLE 27 déc.	HUILES GR. l'hectolitre l'hect.				TOURT. les 100 kilos.	
	Coll.	Sp.				
Colza	— —	55 —	— —	— —	à	— —
Œillette b. g.	— —	— —	— —	16 —	à	— —
Lin de pays	— —	54 —	51 50	26 —	à	25 —
Lin étranger	— —	45 —	— —	22 —	à	23 —
Cameline	— —	— —	— —	16 —	à	— —
Chanvre	— —	— —	— —	10 —	à	11 —

Huile épurée pour quinquet 61 — à — —.

PARIS, 27 déc. (*Dépêche spéciale*)

Huile de Colza	26	27	Huile de Lin	26	27
Courant..	56 50	56 75	Courant..	46 —	46 25
Janv......	56 75	56 75	Janv......	46 —	46 75
4 prem....	57 25	57 50	4 prem....	47 —	47 —
4 m......	57 50	58 25	4 m......	47 50	47 25

CÉRÉALES & FARINES

PARIS, 27 déc. (*Dépêche spéciale*)

Farines: 12 marques.

	26	27		26	27
Courant..	48 —	47 90	4 p......	47 65	48 60
Janv.....	48 —	48 10	4 m......	47 75	48 90

Marque Corbeil..... 51 —

Blés

Courant..	20 40	20 95	4 p......	21 85	21 55
Janv.....	21 65	21 15	4 m......	21 25	21 95

Seigle

Courant..	13 50	13 45	4 p......	14 —	13 95
Janv.....	13 75	13 65	4 m......	14 35	14 25

ALCOOLS

PARIS, 27 déc. — (*Dépêche spéciale*)

Spiritueux

	26	27
Courant	46 25	46 25
Janvier	46 50	46 —
4 premiers	46 50	46 25
4 chauds	46 50	46 25

SUCRES

LILLE	Cours du jour		Cours préc.	
Sucre No 88/98 degrés	— —	— —	37 75	— —
» acquitté	— —	— —	87 —	— —
» blanc type No 3.	— —	— —	39 75	— —
» pain 6 kil. No 1.	110 50	— —	110 50	— —
Betteraves disponibles	— —	— —	44 75	— —
Mélasse	— —	— —	45 —	— —
3/6 fin disponible	— —	— —	— —	— —

PARIS 27 déc. — (*Dépêche spéciale*)

Sucres blancs

Courant	40 12	40 12
Janv.	40 37	40 37
4 premiers	41 —	40 87
de mars	41 75	41 37

Sucre indigène

Roux 88e............ 38 25 — — | 38 75 — —

Raffiné............ 107 — à ... —

CAFÉS

HAVRE — (à terme)

Janvier....1893	96 75	Juillet	93 —
Février	96 75	Août	93 50
Mars	96 50	Septembre	93 50
Avril	94 50	Octobre	93 —
Mai	94 50	Novembre	— —
Juin	94 50	Décembre...1893	103 —

COTONS

HAVRE

Janvier....1893	62 3/8	Juillet	64 1/8
Février	62 7/8	Août	64 5/8
Mars	69 3/8	Septembre	64 7/8
Avril	63 7/8	Octobre	68 3/4
Mai	63 3/8	Novembre	63 —
Juin	63 3/4	Décembre...1893	61 3/4

Imp. du journal l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*

Le gérant: E. DUGARDIN

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 57

LES Faussaires de la mort

PAR

Pierre ELZÉAR et Paul COSSERET

DEUXIÈME PARTIE

Par suite d'une transposition de copie nous avons commencé hier la publication du chapitre XI (2e partie) de notre feuilleton « Les Faussaires de la Mort » avant de publier le chapitre X.

Nous réparons aujourd'hui cette erreur.

X

LA CAVERNE D'ANDRÈS

Laissons maintenant Saint-Azif et Méa et voyons ce qui quelques jours auparavant s'était passé dans les grottes du Morne-Rouge.

Et tout d'abord disons que le Morne-Rouge est un des derniers contreforts de la chaîne de colline dont Great-Housse (où s'élève la maison du banquier Smithson) est le point culminant.

Le Morne-Rouge n'est donc point très éloigné de la propriété de Smithson. Ce contrefort, par sa situation géographique, par les phénomènes géologiques qu'il présente (crevasses et fractures des roches, produites par soulèvements volcaniques, profondes cavernes, etc...), est tout particulièrement propre à devenir un repaire de bandits et de malfaiteurs.

Et, en effet, tout ce que la montagne compte d'irréguliers, d'affranchis, de mulâtres en fuite et de « sang-mêlés » en insurrection contre le pouvoir régulier de l'île, se réfugie dans ces parages.

Il y a surtout une grotte plus spacieuse que les autres et connue par les malfaiteurs sous le nom de caverne d'Andrès, du nom de l'homme qui l'habite. C'est là qu'à époques *fixes toute la bande se réunit pour rendre* compte au chef des larcins innombrables commis dans la contrée. C'est là que se fait le partage du butin.

Quelques jours avant la visite de Méa au banquier Smithson, Andrès, que l'on peut appeler le capitaine de ces malandrins, car il est par eux respecté et obéi, Andrès près de une sorte de réunion.

Les bandits causent entre eux. Toutes ces faces, noires ou bronzées, éclairées par la lueur tremblotante des torches, semblent autant de démoniaques apparitions.

De quoi parlent-ils? Quels sentiments de crainte ou d'espoir fait ainsi grimacer leurs visages satanesques.

Andrès est au milieu d'eux. Il écoute ainsi que ses complices, et avec une attention soutenue le récit fait par une sorte de noir, d'un échouage de navire.

Car, disons-le, c'est là une des coupables industries de ces hommes qu'assemble le crime,

Aux heures de gros temps ils emploient, pour amener *le naufrage d'un navire* en vue, le procédé dont se servaient autrefois les écumeurs de mer de nos côtes perdues du Finistère.

Rappelons brièvement ce procédé à nos lecteurs.

Un fanal de marine est fixé entre les cornes d'un bœuf qui va et vient dans les ténèbres guidé par une main habile sur le rivage! Pour le navire en détresse et en quête d'un port et d'un fanal, il donne l'illusion d'un phare sauveur.

Le navire met alors le cap sur ce feu mouvant et vient se briser aux rocs et aux récifs.

Les brigands de la Jamaïque ont encore simplifié ce procédé: le fanal est tout simplement suspendu à une haute branche de *bambou qu'agite un des hommes de la* bande.

— Alors, dit Andrès, interrompant le noir, le coup a réussi?

— Oui, maître! dit le noir.

— Quel tonnage a le navire?

— Oh! c'est un magnifique trois-mâts.

— Mais l'équipage?

— A certainement péri!

— Bien! dit Andrès, nous saurons bientôt s'il est de bonne prise. Vous n'avez recueilli personne?

— Non, maître, personne; car je ne compte pas pour quelqu'un l'être surnaturel qui a abordé parmi nous.

Andrès fronça les sourcils à la phrase énigmatique du nègre. Il se demanda un instant si le noir démon ne se moquait pas de lui. Il se rappela à temps combien vivaces sont en*core, parmi ces êtres dégradés*, les plus enfantines superstitions.

Le noir s'était interrompu au froncement de sourcils du capitaine, mais, sur un geste de ce dernier, il reprit:

— *Je ne sais pas si c'est un naufragé*, quoiqu'il soit permis de le croire; mais je crois plutôt que c'est un envoyé du Grand Esprit, que c'est un obi, que nous envoie le Maître d'en haut pour remplacer le nôtre qui est mort à la dernière lune. Il a surgi au milieu des rochers, plus pâle qu'un spectre, plus maigre qu'un squelette: En touchant le rivage il fit des bonds prodigieux comme je vous le dis, maître, il remplace notre sorcier et est bien plus habile, c'est le Grand Esprit qui l'inspire, car il fait subitement disparaître aux yeux tous les objets qui l'entoure, les fait de nouveau paraître à son commandement!...

— Et, interrompit Andrès, où est cet Obi merveilleux?

— Dans notre village, parmi nos cases. La *plus grande est pour lui puisque c'est un envoyé du Grand Esprit!*

Ayant appris ce qu'il voulait savoir au sujet de l'échouage du trois mâts, Andrès n'attacha plus aucune importance aux divagations du noir,

D'un geste il le congédia, ainsi que ses compagnons de même couleur et resta seul avec les métis et les mulâtres.

— Dites-moi, camarades, il se peut faire que ce navire échoué nous apporte bonne part de prise, mais il est un fait que je voudrais voir accompli, une action que je voudrais faire!

— Laquelle? s'écrièrent d'une seule voix tous les hommes!

— Une action qui consommerait peut être la ruine de notre ennemi, ce maudit Smithson, propriétaire des plus vastes terrains et des plus *riches plantations de l'île!...*

Cette proposition du bandit fut accueillie par des bravos frénétiques. On sentait que tous ces hommes de meurtres et de rapines, étaient unis par les mêmes haines, poussés par *les mêmes désirs*, curieux des mêmes vengeances!

— Ah! dit l'un d'eux qui jusque-là n'avait point encore pris la parole, ce que je rêve, moi, c'est la plantation en feu, la ruine de toutes ces richesses, l'incendie de ce palais qui, juché au sommet de Great-Mount comme un aigle orgueilleux, semble insulter à notre pauvreté.

— Et moi, dit un troisième, je rêve de prendre la fille du banquier et de l'emporter à jamais au plus profond des cavernes!

— Bravo! bravo! hurlèrent à la fois tous les bandits.

— Sans doute, dit Andrès, mais pour mener à bien cettre entreprise il nous faudrait, camarades, un chef autre que moi. Ah! si Moralès était encore parmi nous!

Ce fut un unanime regret de la part de tous les bandits.

Chacun répéta:

— Oui, si Moralès était là!

— Mais hélas! interjeta Andrès, Moralès est loin! je sais vaguement qu'il est allé en France et qu'il y vit depuis deux ans.

Au moment où Andrès prononçait ces dernières paroles, un homme dissimulé sous un grand manteau, le feutre rabattu sur les yeux, pénétra dans la caverne.

Et, en pénétrant, cet homme avait surpris le nom de l'absent prononcé par Andrès, le nom de Moralès!

Jetant son feutre loin de lui, se débarrassant de sa cape, le nouveau venu s'adressa au capitaine.

— Tu parles de Moralès? Non il n'est point en France, où, en tous cas, il n'y est plus. J'arrive de Spanish-Town, c'est même pour cela que je suis en retard au rendez-vous; j'arrive donc de Spanish-Town et Moralès s'y trouve!

— Tu as vu Moralès? s'écria le capitaine animé d'un espoir soudain.

— Je l'ai vu, ou bien, je me trompe fort. Eh non, je ne me trompe pas, c'est lui, c'est bien lui, à moins que je n'aie rêvé tout éveillé.

— Si tu as rêvé conclut le capitaine, je saurai te rappeler à la réalité. Un tel espoir à faux, pour toi, c'est la mort! Tu sais que mes ordres sont absolus, que ma puissance sur vous est souveraine. Si tu as menti, si même tu as été dupe d'un mirage, ton cadavre sera bientôt la proie des alligators!

Le nouveau venu tressaillit à cette menace. Il savait, *en effet*, qu'Andrès, le chef redouté, était homme à l'exécuter.

Il reprit:

— Soit! Andrès, j'accepte d'avance mon châtiment, quelque terrible qu'il doive être, si je t'ai trompé. Mais, crois-moi, je le répète, mes yeux n'ont point été dupés d'une vaine illusion; j'ai assez vécu avec Moralès et toi dans les gorges des Montagnes-Bleues pour le reconnaître entre mille!

Andrès se leva, jeta un dernier coup d'œil d'autorité sur tous ces hommes qu'il commandait et les fit sortir de la caverne; mais, en les congédiant, il leur dit:

— Dans quinze jours, trouvez-vous tous ici, à minuit, à notre rendez-vous habituel.

Tous les bandits se retirèrent, et, par des chemins différents, se perdirent dans la montagne.

Resté seul, Andrès s'écria:

— Moralès à Spanish-Town! Ah! ce serait trop de bonheur! A nous, alors, les riches rapines, les meurtres utiles, les douces vengeances! Moralès à Spanish-Town, c'est possible après tout; mais, est-ce vrai?... Je le saurai demain.

XI

VIEILLES CONNAISSANCES

Le lendemain, *en effet, comme il se l'était* promis à lui même, Andrès commença ses recherches.

Il gagna les quartiers mal famés de la ville, les seuls d'ailleurs où il pût chercher en sûreté, car il avait à Spanish-Town la ... facilité du crime. Son nom synonyme de meurtre et de brigandage suffisait à inspirer la terreur, il était, comme autrefois, ... touché en France, un Mandrin en France, quasi-légendaire.